

Procès-verbal

Secrétariat international de l'ITIE

le 3 mars 2016

Sommaire

32-2 Rapport du Secrétariat	3
32-2-A Discussion du Document du Conseil d'administration 32-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre janvier-février 2016.....	3
32-2-B Discussion du Document du Conseil d'administration 32-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation décembre 2015-janvier 2016.....	4
32-3 Rapport de la Banque mondiale sur les avancées de l'EGPS	4
32-4 Rapport du Comité de Gouvernance	5
32-5 Rapport conjoint du Comité de Mise en œuvre et du Comité de Validation	5
32-5-A Document du Conseil d'administration 32-5-A Norme ITIE – version pour adoption.....	5
32-5-B Document du Conseil d'administration 32-5-B Demande de mise en œuvre adaptée : Sao Tomé-et-Principe.....	6
32-6 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation	7
32-6-A Document du Conseil d'administration 32-6-A Demande de candidature à l'ITIE – République dominicaine	7
32-6-B Document du Conseil d'administration 32-6-B Demande de candidature à l'ITIE – Allemagne	7
32-7 Rapport du Comité des Finances.....	8
32-7-1 Document du Conseil d'administration 32-7-A Comptes annuels 2015 et prévisions pour le 1 ^{er} trimestre 2016	8
32-7-B Document du Conseil d'administration 32-7-B Addendum au plan de travail 2016 – scénario à croissance nulle	8
32-7-C Document du Conseil d'administration 32-7-C Examen du financement de l'ITIE – document de	

consultation.....	9
32-8 Rapport du Comité d'Audit	10
32-7-A Document du Conseil d'administration 32-8 Rapport du Comité d'Audit y compris les comptes audités	10
32-10 Divers	10
32-11 Dissolution du Conseil d'administration sortant ; remerciements aux membres du Conseil d'administration	10
La 32^e réunion du Conseil d'administration est close.....	11
Annex A Participants list.....	12
Chair	12
Countries <i>Implementing Countries</i>.....	12
<i>Supporting Countries</i>	12
Civil Society Organisations	12
Companies including Investors.....	13
Board Secretary.....	13
Observers	13
Annexe B Résumé des décisions du Conseil d'administration.....	16
Décision du Conseil d'administration concernant la République dominicaine.....	16
Décision du Conseil d'administration concernant l'Allemagne	16

PROCÈS-VERBAL DE LA 32^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 23 FÉVRIER 2016

32-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'ITIE, Clare Short, ouvre la réunion en notant les excuses d'Alfredo Pires, d'Abdoul Aziz Askia et de Matthew Bliss. La présence de Christian-Fredrik Michelet, conseiller juridique de l'ITIE, est également notée. L'ordre du jour est adopté.

32-2 Rapport du Secrétariat

Jonas Moberg fait remarquer que la période depuis la dernière réunion du Conseil d'administration a été difficile en termes de gestion et de gouvernance de l'ITIE. L'affirmation suivante contenue dans l'Examen de gouvernance est rappelée au Conseil d'administration, à savoir qu'« il existait une admission par un grand nombre que le Secrétariat, en étant le point focal du soutien de la gouvernance mondiale et de la mise en œuvre d'une initiative multipartite, est souvent dans la position peu enviable de se faire chahuter de tous les côtés ». Jonas Moberg note que le Secrétariat et le Conseil d'administration peuvent mieux faire pour ce qui est d'affirmer leur compétence ou base d'actions, qui sera reflétée dans une structure révisée du Document du Conseil d'administration.

On rappelle au Conseil d'administration l'existence du rapport du Comité des Finances, des auditeurs et des comptables qui note que, bien que les dépenses soient inférieures de 0,7 million dollars US aux niveaux budgétisés en 2015, des recettes encore plus faibles ont entraîné un déficit important. Le fait qu'une fraction de pays et d'entreprises soutenant l'ITIE a fourni la contribution volontaire recommandée est considéré comme non viable. Les contributions plus faibles que prévues des donateurs envers l'EGPS sont également notées, la quasi-totalité des pays mettant en œuvre l'ITIE ayant réduit leur soutien financier et technique. Des coupes budgétaires seront nécessaires en 2016. Le nouveau Conseil d'administration doit considérer la politique en matière d'interprétariat et de traduction, de même que le coût des Validations. Jonas Moberg fait remarquer que les pays mettant en œuvre l'ITIE seront les plus touchés par ces coupes budgétaires et que leur participation à la discussion est requise.

Il est rappelé au Conseil d'administration que, lors de sa création en 2007, le Secrétariat international était composé de dix membres du personnel et s'occupait de 11 pays mettant en œuvre l'ITIE, alors que neuf ans plus tard, il compte 20 membres du personnel s'occupant de 51 pays. Cela représente une augmentation de 500 % de la demande avec seulement une augmentation de personnel de 100 %. La transition depuis les Règles ITIE vers une Norme ITIE plus exigeante est également notée. Jonas Moberg souligne le fait que la formule de financement ne fonctionne plus et qu'une solution plus viable doit être trouvée, ce qui signifie que l'Examen de financement touchera inévitablement l'architecture future de l'ITIE. Bien que l'ITIE soit une norme mise en œuvre par les pays dans lesquels les trois parties prenantes ont la même voix au chapitre concernant la prise de décisions, presque tous les coûts sont supportés par un petit nombre de pays avec l'appui des entreprises, principalement les compagnies gazières et pétrolières.

Il est rappelé au Conseil d'administration que les rapports ITIE s'améliorent de manière globale et sont plus ponctuels et significatifs. Il est noté que le Secrétariat a examiné, commenté et publié des communiqués de presse sur les 29 rapports ITIE depuis le 1^{er} janvier 2016. Les préparations de la Conférence mondiale de l'ITIE sont également notées.

32-2-A Discussion du Document du Conseil d'administration 32-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre janvier-février 2016

Jonas Moberg fait une synthèse du Rapport d'avancement de la mise en œuvre (RAM). Il souligne la priorité du RAM sur la mise en œuvre, y compris la préparation des rapports ITIE, tout en notant les difficultés

significatives auxquelles les six pays sont confrontés. Jonas Moberg fait un rappel du travail du groupe de travail sur le sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE depuis sa création à l'occasion de la 30^e réunion du Conseil d'administration. L'annexe au Rapport d'avancement de 2016 sur les recommandations et la réforme de l'ITIE est également soulignée.

Marinke Van Riet note que le projet de loi ITIE de l'Éthiopie n'inclut pas les garanties pour la société civile espérées par les organisations de la société civile (OSC). Eddie Rich note que le projet de loi en est toujours à l'état de projet et bien qu'il soit entendu qu'il ne comprend pas de révisions aux dispositions sur le financement étranger des OSC, il contient selon les dires d'autres garanties. Il invite PCQVP à travailler avec l'ITIE pour encourager un espace suffisant pour la société civile.

Le Sénateur Findley informe le Conseil d'administration de l'établissement du Groupe multipartite au Nigéria ce jour même, un fait confirmé par le Coordinateur National de l'ITIE Nigéria, Orji Orji. Faith Nwadishi note que les membres des OSC siégeant au nouveau Groupe multipartite n'ont toujours pas été nommés.

Jonas fait remarquer que la question de la facilitation des paiements dans les Îles Salomon a été posée au Secrétariat de l'ITIE Îles Salomon et au Groupe multipartite qui n'avaient aucun commentaire à formuler à ce sujet. La mise en œuvre est stoppée depuis janvier 2016 en raison du manque de financement pour la mise en œuvre, y compris le personnel du secrétariat. La prochaine mission de la Banque mondiale à Honiara est notée.

32-2-B Discussion du Document du Conseil d'administration 32-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation décembre 2015 -janvier 2016

Jonas Moberg présente le Rapport d'avancement de la sensibilisation et note les deux demandes de candidature reçues de la République dominicaine et de l'Allemagne. La progression continue des préparations du Mexique en vue d'une candidature à l'ITIE est également soulignée. Jonas informe le Conseil d'administration des plans des Pays-Bas de lancer l'ITIE début mars et de la récente lettre adressée par le Premier ministre français Manuel Valls à la présidente de l'ITIE l'informant de l'avancement et des délais de préparation de la candidature ITIE de la France.

Concernant la Guinée équatoriale, Marinke Van Riet demande des éclaircissements sur les implications dans l'hypothèse où une des principales organisations de la société civile partie prenante à l'ITIE Guinée équatoriale est dissoute. Il est rappelé au Conseil d'administration que les préparations de candidature de la Guinée équatoriale progressent et que cette dernière a dépêché des délégués à la 7^e Conférence mondiale. La présidente note que toute demande sera jugée en fonction de sa conformité aux exigences en matière d'adhésion de la Norme ITIE. Michel Okoko note que les Coordinateurs Nationaux africains poursuivent leur engagement auprès de la Guinée équatoriale, insufflant un élan positif concernant la réadhésion à l'ITIE.

32-3 Rapport de la Banque mondiale sur les avancées de l'EGPS

Paulo de Sa, directeur de pratique au sein de la Pratique mondiale de l'énergie et des industries extractives de la Banque mondiale, fait une mise à jour des activités depuis la 31^e réunion du Conseil d'administration. Bien que le but initial soit de lever 50 millions dollars US pour l'EGPS d'ici juin 2016, il est noté que la collecte de fonds n'atteindra que 30 millions dollars US. La Banque mondiale travaille avec les donateurs sur l'attribution des priorités compte tenu des contraintes de financement. L'importance de la coordination des donateurs est rappelée au Conseil d'administration du fait de l'accent accru mis sur l'appui bilatéral des donateurs en faveur de la mise en œuvre de l'ITIE.

Paulo de Sa note que la proposition de financement des OSC dans les pays sera discutée lors de la réunion de l'EGPS le 26 février. Il est rappelé au Conseil d'administration que le GPSA récemment établi de la Banque mondiale est un des instruments de financement des OSC dans des pays tels que l'Éthiopie. Répondant à une question posée par Gubad Ibadoglu, il note l'exemple de l'Azerbaïdjan où la Banque mondiale fournit un financement important aux OSC dans le cadre d'un projet d'infrastructures de grande envergure.

32-4 Rapport du Comité de Gouvernance

Alan McLean fournit un rapport du Comité de Gouvernance, y compris l'Examen de gouvernance, propose des mises à jour aux statuts de l'association et au fonctionnement des comités du Conseil d'administration. Concernant la proposition d'établir un Comité de gestion et de suivi, le Document du Conseil d'administration 32-4 contient deux options :

- établir un comité de gestion et de suivi spécifique.
- élargir le champ d'application du Comité de Gouvernance en vue d'aborder ces questions.

Globalement, le Comité de Gouvernance a recommandé d'élargir son champ d'application sous réserve de l'accord du nouveau Conseil d'administration le 25 février.

On rappelle au Conseil d'administration les difficultés rencontrées dans les nominations des OSC pour siéger au Conseil d'administration, où 6 candidats sont présentés pour occuper 5 sièges au Conseil d'administration. Ayant consulté l'avocat de l'ITIE, le Comité exprime une préférence pour que la nomination extérieure au PCQVP soit retirée avant l'assemblée des membres. En l'absence de ce retrait, la présidente de l'assemblée des membres, Clare Short, peut décider de ne pas reconnaître la nomination du candidat n'appartenant pas à PCQVP, en raison du soutien de la vaste majorité du collège de la société civile envers les candidats PCQVP. Le Comité note que la présidente peut prendre cette décision avant l'assemblée des membres. La présidente de l'ITIE prend note du conseil du Comité et rappelle au Conseil d'administration le conseil de l'avocat de l'ITIE selon lequel seule l'assemblée des membres peut prendre ce type de décision.

Le sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE a exprimé des préoccupations à propos du processus de sélection dans les autres collèges. La présidente rappelle au Conseil d'administration la distinction entre l'examen des procédures de nominations et la tâche immédiate consistant à mener l'assemblée des membres aussi élégamment que possible, en demandant la coopération de toutes les parties. Les représentants du collège des entreprises notent qu'ils n'attendent aucun soutien de la part de leur collège pour le candidat non PCQVP au siège du collège des OSC du Conseil d'administration.

Un deuxième problème concerne une lettre de plainte que certains membres du Conseil d'administration ont adressée au chef du Comité de Gouvernance à l'issue de la réunion du Conseil d'administration à Kiev. Une recommandation des membres du Conseil d'administration qui ont signé cette lettre concerne l'établissement d'un groupe de travail pour examiner toutes les questions soulevées par la lettre. Le Comité recommande instamment au nouveau Conseil d'administration d'établir ce groupe de travail. Il est rappelé au Conseil d'administration que le Conseil d'administration sortant ne peut faire des recommandations qu'au prochain Conseil, mais n'est pas en mesure de forcer des décisions.

Mesures

- Recommandation au nouveau Conseil d'administration de mener un examen des procédures de nominations pour chaque collège.
- Recommandation au nouveau Conseil d'administration d'établir un groupe de travail pour examiner les problèmes soulevés dans la lettre de plainte adressée au Comité de Gouvernance.

32-5 Rapport conjoint du Comité de Mise en œuvre et du Comité de Validation

32-5-A Document du Conseil d'administration 32-5-A Norme ITIE – version pour adoption

Daniel Kauffman fait une mise à jour du Comité de Mise en œuvre et note la mesure dans laquelle certaines questions litigieuses ont demandé beaucoup d'énergie, entraînant un accent moindre sur la mise en œuvre. Néanmoins, le Comité a réussi à élaborer une Norme perfectionnée qui comprend de nouvelles dispositions concernant la propriété réelle, des procédures de Validations révisées et une nouvelle politique en matière de données ouvertes, contenant des dispositions pour l'octroi ouvert des licences, ainsi que des formats flexibles et conviviaux compatibles avec les normes internationales.

Mark Pearson fournit une mise à jour sur le travail du Comité de Validation, y compris les nouvelles

procédures sur qui mène la Validation. Il note qu'il n'y a rien de préjudiciable au fait que le Secrétariat international participe à la collecte des données tant qu'il existe de solides procédures d'assurance qualité. L'évaluation finale générale de la conformité sera réalisée par le Conseil d'administration en fonction du rapport du Validateur sur l'assurance qualité, y compris les commentaires des parties prenantes et les recommandations du Comité de Validation.

Michel Okoko note que la Norme ITIE est importante, mais que les réformes prennent du temps. Le sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE propose une période de transition sur deux ans vers la Norme perfectionnée et appelle à une clause de stabilisation pour veiller à ce que la Norme ITIE ne change pas tous les trois ans. La présidente rappelle au Conseil d'administration que les changements proposés sont des perfectionnements, et non pas une nouvelle version, et que le prochain Conseil d'administration considèrera les dispositions transitoires.

Marinke Van Riet fait part de sa satisfaction générale concernant la Norme ITIE 2016, mais relève les préoccupations liées aux procédures. Elle note que la Norme a été publiée sur le site Internet de l'ITIE avant l'approbation officielle lors de l'assemblée des membres. Une petite erreur figure également dans le sommaire, à savoir que les directives du collège sont sous forme de projet. Jonas note que la Norme a été mise en ligne avant que l'équipe ne parte à Oslo, mais qu'elle n'aurait dû être visible qu'après l'assemblée des membres. Cette erreur a été rapidement corrigée. Il note également que d'autres changements pourraient intervenir dans quelques-unes des directives du collège et suggère d'inclure des dates précises sur chacune des directives des collèges.

Faith Nwadishi appuie l'appel des pays mettant en œuvre l'ITIE à la stabilisation de l'ITIE, mais note que les changements ont en fait été exigés par eux.

La Norme ITIE perfectionnée est approuvée.

Mesures

- Inclure des dates précises sur les directives des collèges, plutôt que le terme « projet ». Enlever le terme « projet » du sommaire.
- Le nouveau Conseil d'administration doit envisager d'examiner les directives des collèges.
- Encourager le nouveau Conseil d'administration à considérer un moyen de stabiliser l'ITIE et des dispositions transitoires, en notant l'appel du sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE à une transition sur deux ans.

35-5-B Document du Conseil d'administration 32-5-B Demande de mise en œuvre adaptée : Sao Tomé-et-Principe

Lyydia Kilpi présente la demande de Sao Tomé-et-Principe de mise en œuvre adaptée en raison du rapprochement des recettes et de la divulgation des informations contextuelles relatives à la Zone de développement conjoint (ZDC) Nigéria-Sao Tomé-et-Principe. Cette demande a été faite, car le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe et le Groupe multipartite n'ont pas l'autorité juridique pour obliger l'Autorité de développement conjoint (ADC), et les entreprises actives dans la ZDC, mais basées dans un autre pays, à participer au processus ITIE. Le gouvernement et le Comité national se sont engagés à faire des efforts continus pour inciter l'ADC et ces entreprises à participer au processus de déclaration. Le Comité de Mise en œuvre recommande donc au Conseil d'administration d'accepter la demande, mais que la Validation doit évaluer si le Groupe multipartite et le gouvernement ont pris toutes les mesures relevant de leur contrôle pour veiller à ce que les entreprises effectuent une déclaration. La recommandation est approuvée.

Mesures

- La présidente de l'ITIE doit écrire à Sao Tomé-et-Principe pour l'informer que la demande de mise en œuvre adaptée concernant la ZDC Nigéria-Sao Tomé-et-Principe est accordée.
- La Validation doit évaluer si le Groupe multipartite et le gouvernement ont pris toutes les mesures relevant de leur contrôle pour veiller à ce que l'ensemble des entreprises effectuent une déclaration.

32-6 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation

Marinke Van Riet présente le travail du Comité de Sensibilisation et de Candidature, en notant la recommandation du comité pour que les demandes de candidature à l'ITIE de la République dominicaine et de l'Allemagne soient approuvées par le Conseil d'administration. Elle note les préoccupations de la société civile selon lesquelles les OSC allemandes pourraient être marginalisées dans le secteur minier. Dans le cas de la République dominicaine, Marinke Van Riet souligne le manque de financement pour le plan de travail ITIE de la République dominicaine, ainsi que les contraintes de ressources potentielles au sein du Secrétariat international.

32-6-A Document du Conseil d'administration 32-6-A Demande de candidature à l'ITIE – République dominicaine

Francisco Paris présente la demande de candidature à l'ITIE de la République dominicaine. Notant que la question du financement du plan de travail a été discutée avec le gouvernement, il souligne qu'il est peu probable que le gouvernement reçoive un financement de la part de Banque mondiale d'ici au moins six à neuf mois. Il est noté que, suite à une réunion de donateurs à Santo Domingo en décembre 2015, le gouvernement a promis un financement pour la mise en œuvre de l'ITIE. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration au Pérou, Fernando Castillo exprime le soutien du sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE envers l'admission de la République dominicaine et de l'Allemagne en tant que pays candidats à l'ITIE. Paulo de Sa note que la question du soutien financier de la Banque mondiale à la mise en œuvre de l'ITIE en République dominicaine sera abordée lors de la réunion du Comité de Pilotage de l'EGPS le 26 février. Il est escompté que ce financement sera approuvé. Il est rappelé au Conseil d'administration que des pays ont par le passé été admis en tant que candidats à l'ITIE sans que le financement de leur plan de travail ne soit entièrement garanti, le financement total n'ayant été obtenu qu'après leur admission. Le Conseil d'administration approuve la demande de candidature à l'ITIE de la République dominicaine. SE Antonio Isa, ministre de l'Énergie et des Mines de la République dominicaine, s'adresse au Conseil d'administration suite à l'admission de la République dominicaine.

Mesures

- La présidente de l'ITIE doit écrire à SE Danilo Medina, président de la République dominicaine, pour l'informer de la décision du Conseil d'administration admettant la République dominicaine en tant que pays candidat à l'ITIE.

32-6-B Document du Conseil d'administration 32-6-B Demande de candidature à l'ITIE – Allemagne

Sam Bartlett présente la demande de candidature à l'ITIE de l'Allemagne, en notant la rigueur de cette dernière. Plusieurs aspects importants de la demande sont mis en avant, y compris les efforts pour harmoniser la conformité à l'ITIE avec la mise en œuvre des autres directives de l'UE. Sam Bartlett note l'apport de financement du gouvernement aux organisations de la société civile de manière transparente, sans influence indue du gouvernement sur les OSC bénéficiaires. Le Secrétariat international, de concert avec les membres de l'UE mettant en œuvre l'ITIE, s'efforcera de rassembler le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France aux fins du partage d'informations et de l'apprentissage par les pairs. Répondant à la question de Marinke Van Riet concernant les demandes pesant sur le temps du personnel du Secrétariat international, Sam note que ces demandes se seront pas contraignantes en raison de la capacité significative au sein du gouvernement allemand dans ces domaines. Le sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE fait remarquer que l'Allemagne soutient depuis longtemps la mise en œuvre de l'ITIE, ce qui a grandement contribué à la stabilisation de l'ITIE dans les pays la mettant en œuvre, et il se réjouit de la candidature de l'Allemagne. Le Conseil d'administration approuve la demande de candidature à l'ITIE de l'Allemagne. SE Uwe Beckmeyer, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Énergie s'adresse au Conseil d'administration suite à l'admission de l'Allemagne.

Mesures

- La présidente de l'ITIE doit écrire à SE Angela Merkel, chancelière de l'Allemagne, pour l'informer de la décision du Conseil d'administration d'admettre l'Allemagne en tant que pays candidat à l'ITIE.

32-7 Rapport du Comité des Finances

32-7-1 Document du Conseil d'administration 32-7-A Comptes annuels 2015 et prévisions pour le 1^{er} trimestre 2016

David Diamond présente les comptes annuels 2015 et les prévisions du 1^{er} trimestre 2016. Le Conseil d'administration a été informé du déficit des recettes s'élevant à 700 000 dollars US en 2015, malgré des dépenses inférieures à ce qui était prévu dans le budget. Bien que les dépenses soient stables et 13 % inférieures au chiffre anticipé, l'organisation a reçu 1,4 million dollars US de moins en 2015 qu'initialement prévu et 0,6 million dollars US de moins qu'en 2014. Il est noté que ce déficit aurait été plus important sans la dévaluation du NOK vis-à-vis de l'USD. David Diamond fait en outre remarquer que le nombre de contributeurs a également diminué, passant de 66 en 2014 à 50 en 2015. Il est noté que le Secrétariat international de l'ITIE n'est cependant pas au bord de la faillite, compte tenu des réserves de trésorerie s'élevant à 1,3 million de dollars à la date de février 2016 et que la plupart des coûts associés à la 7^e Conférence mondiale de l'ITIE sont déjà payés. Les comptes annuels 2015 sont approuvés par le Conseil d'administration.

32-7-B Document du Conseil d'administration 32-7-B Addendum au plan de travail 2016 – scénario à croissance nulle

David Diamond présente l'addendum au plan de travail 2016 et note que le Comité des Finances recommande que le budget principal 2016 approuvé à hauteur de 5,46 millions dollars US soit réduit de 5 % pour atteindre 5,2 millions, de manière à revenir à un scénario à croissance nulle par rapport au plan de travail 2015. David Diamond note que cela nécessitera une réduction des missions dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et des activités de sensibilisation, la traduction de moins de documents, moins de formation et davantage de réunions plus rentables des comités et du Conseil d'administration. Il est noté que la section 2 du Document du Conseil d'administration 32-7-B indique les chiffres des dépenses pour chaque scénario de plan de travail. En attente des résultats de l'Examen de financement, le Comité des Finances recommande que ce scénario devienne le budget 2016 approuvé.

Eddie Rich note les difficultés liées à la budgétisation du fait que les contributions sont volontaires. Bien qu'il soit noté que la situation est plus encourageante au cours des premiers mois de 2016, il sera nécessaire que le Conseil d'administration considère les mesures de coupes budgétaires de manière plus approfondie. Il faut pour cela que le Conseil d'administration réexamine le plan de travail 2016 et convienne des activités qui seront supprimées ou réduites. Il est noté que le Comité des Finances et le Secrétariat sont préoccupés par le déficit des recettes existant et recommandent fortement que l'Examen de financement en cours se conclue au plus tôt par un nouveau modèle de financement durable pour le Secrétariat international.

Eddie prend note des propositions selon lesquelles les nouvelles propositions de dépenses et les décisions du Conseil d'administration soient chiffrées et présentées au Conseil d'administration. Toutefois, le pouvoir discrétionnaire très limité à la disposition du Secrétariat concernant les décisions relatives aux dépenses est noté, étant donné que la plupart des coûts sont les salaires et le personnel, ainsi que les frais de bureau connexes. Les principales dépenses non discrétionnaires mensuelles sont estimées à environ 300 000 dollars US, ce qui permettrait au Secrétariat de continuer à fonctionner même sans nouvelles contributions jusqu'à la fin de l'été 2016, sur la base des réserves de trésorerie qui s'élevaient à 1,3 million dollars US à la date de février.

Ian Wood note que la décision de passer à un plan de travail à croissance nulle n'est pas un choix - en effet, c'est optimiste, compte tenu des pertes importantes annoncées par les entreprises des industries extractives.

Le collège de la société civile soulève la question des coûts de mise en œuvre, s'interrogeant sur la manière dont les ressources, qui sont déjà limitées pour soutenir la mise en œuvre dans 49 pays, pourront couvrir 51 pays suite à l'admission de deux nouveaux pays candidats à l'ITIE.

Jonas Moberg fait remarquer que bien qu'une nouvelle Norme ITIE ait été approuvée lors de cette réunion, les réductions des dépenses font qu'aucun effort pour former les pays mettant en œuvre l'ITIE sur les

aspects clés de la nouvelle Norme, y compris la propriété réelle, ne sera déployé. Il a rappelé au Conseil d'administration que ce sera les pays mettant en œuvre l'ITIE qui subiront le plus les conséquences de ces coupes budgétaires.

Le collège des pays soutenant l'ITIE salue la description des réductions des dépenses envisagées. Le sous-collège des entreprises minières soutenant l'ITIE offre son assistance au Secrétariat international en matière d'évaluation de la faisabilité de ces coupes et se félicite du calcul des coûts des décisions du Conseil d'administration. Le sous-collège des pays mettant en œuvre l'ITIE fait remarquer qu'il n'est pas opposé à un plan de travail de croissance nulle. Le collège de la société civile souligne les implications à court terme des réductions des dépenses et appelle à des communications claires et régulières entre le Secrétariat international et le Conseil d'administration concernant les évolutions du financement. Il est noté que toutes les parties prenantes sont conjointement responsables de cette situation grave.

Jonas Moberg fait remarquer qu'une source significative de financement provient d'un petit groupe de bailleurs, à savoir des gouvernements et un certain nombre d'entreprises, en particulier dans le secteur pétrolier et gazier. Il est noté que les décisions les plus drastiques en matière de financement pourraient avoir lieu tard dans l'année. Tant que l'ITIE dépend d'initiatives volontaires, Jonas Moberg fait remarquer que les incertitudes persisteront. Une fois que la formule de financement a commencé à être dévoilée, davantage de pressions ont été exercées sur ceux qui ont continué à fonder leur financement sur une formule désignée, tels que les gouvernements. Le Conseil d'administration approuve le plan de travail 2016 de croissance nulle.

Actions

-Le Secrétariat doit télécharger les modifications « croissance nulle » apportées au plan de travail sur le site Internet.

- Le Comité des Finances doit évaluer les dépenses discrétionnaires et semi-discrétionnaires susceptibles d'être réduites si les prévisions des recettes sont revues à la baisse plus tard dans l'année 2016.

32-7-C Document du Conseil d'administration 32-7-C Examen du financement de l'ITIE – document de consultation

David Diamond présente le document de consultation relatif à l'examen du financement de l'ITIE. Il est noté que le Comité des Finances et le Secrétariat international sont inquiets du déficit des recettes actuel et recommandent vivement que l'examen de financement en cours se conclue par un nouveau modèle durable de financement pour le Secrétariat international. Le document contient un ensemble de questions formant la base d'un processus de consultation pour guider cet examen de financement. David Diamond fait remarquer que les questions envisagées ont été mises à jour en se fondant sur le retour d'informations en provenance des membres des groupes de travail qui s'étaient brièvement entretenus avec certains membres de leurs sous-collèges. Il est noté que la consultation préliminaire sur la méthodologie a démarré, bien que la consultation même n'ait pas encore commencé. Le Groupe de travail sur l'examen de financement recommande que le nouveau Conseil d'administration complète l'examen de financement tel qu'énoncé dans le document à temps pour sa deuxième réunion en mai/juin 2016 pour l'adoption du nouveau modèle de financement peu de temps après.

Eddie Rich note que le document fournit des orientations sur la manière de mener les conversations et souligne que le calendrier de mai/juin est très ambitieux, tout particulièrement au vu de l'interconnectivité des consultations avec les diverses parties prenantes. Le sous-collège des pays soutenant l'ITIE convient du fait que l'examen de financement devrait être finalisé dans les plus brefs délais. Il est également pris note de l'incertitude qui plane quant aux coûts des nombreuses Validations à venir et au niveau de soutien financier de la Banque mondiale au cours des trois prochaines années.

Le collège de la société civile fait remarquer que l'examen de financement est censé durer au moins neuf mois alors que l'établissement des niveaux de cotisations n'est prévu que pour la mi-2017. Il est noté que ceci implique que les nouvelles dispositions en matière de financement prévu n'entreront en vigueur qu'à partir de 2018. Marinke van Riet loue la méthodologie rigoureuse qui sous-tend l'examen de financement,

mais demande que l'ensemble des groupes de parties prenantes puissent également formuler des commentaires sur les structures de financement des autres groupes de parties prenantes.

Le Conseil d'administration décide que le nouveau Conseil d'administration consolide le travail déjà réalisé sur l'examen de financement. David Diamond conclut en faisant remarquer que le Comité des Finances a désormais approuvé la version finale du contrat du nouveau Président et n'a aucune objection à ce qu'il soit remis au nouveau Président.

Actions

- Le Conseil d'administration recommande que le nouveau Conseil d'administration procède à l'examen de financement.

32-8 Rapport du Comité d'Audit

32-7-A Document du Conseil d'administration 32-8 Rapport du Comité d'Audit y compris les comptes audités

Dominic Emery fait un rapport suite à la réunion du Comité d'Audit qui s'est tenue en janvier 2016. Il fait remarquer que le Comité d'Audit recommande que le Conseil d'administration approuve les comptes audités de l'ITIE 2015. Le Conseil d'administration approuve les Comptes annuels 2015. Marinke van Riet exprime ses inquiétudes quant à la situation financière.

Actions

- Le Conseil d'administration approuve les Comptes annuels 2015.

32-10 Divers

Daniel Kaufmann appelle le Conseil d'administration à réfléchir aux défis significatifs auxquels l'ITIE fait face. Demandant davantage de clarté quant à la manière dont les nominations des OSC se dérouleront à l'occasion de la réunion des membres suivante, il sollicite une mise à jour concernant les attentes de la présidente par rapport à la réunion des membres. La présidente réitère que d'après les conseils juridiques fournis par l'avocat de l'ITIE, seule la réunion des membres même peut prendre des décisions concernant de telles questions de procédure.

32-11 Dissolution du Conseil d'administration sortant ; remerciements aux membres du Conseil d'administration

La présidente de l'ITIE fait remarquer qu'il s'agit de la dernière réunion du Conseil d'administration sortant. Notant que plusieurs membres du Conseil d'administration n'assumeront plus leurs rôles au sein du nouveau Conseil d'administration, elle remercie Abdoul Aziz Askia, Michel Okoko, Shahmar Movsumov et Alfredo Pires, qui siègent tous au Conseil d'administration depuis 2009 ou même avant, ainsi que Matthew Bliss, David Diamond, Gbehzohngar Findley, Ali Idrissa, Brendan O'Donnell, Natalia Yantsen et Marinke van Riet. Dernier point, mais pas le moindre, la présidente de l'ITIE remercie Fernando Castillo pour ses services rendus au Conseil d'administration et pour avoir organisé la 7^e Conférence mondiale de l'ITIE. Elle fait remarquer que les certificats de membres du Conseil d'administration de l'ITIE ont été préparés et qu'ils seront distribués aux membres du Conseil d'administration en même temps qu'un cadeau pour Fernando. Professeur Jeremy Mack Dumba remercie la présidente de l'ITIE.

Jonas Moberg conclut la réunion en remerciant Clare Short pour sa contribution, soulignant ses accomplissements tels que l'adoption de la Norme ITIE, et mettant l'accent sur la nécessité que les données soient utilisées et le besoin d'intégration de la déclaration ITIE. Jonas Moberg exprime la gratitude du Secrétariat international et présente un livre de remerciement de la part des membres du Conseil d'administration de l'ITIE, des membres du personnel et des autres parties prenantes. La présidente de l'ITIE déclare que l'ITIE a fait beaucoup de progrès, mais que le chemin à parcourir est encore long.

La 32^e réunion du Conseil d'administration est close.

Annex A Participants list

Non-participating Board members in grey

Chair

The Rt Hon Clare SHORT

Countries

Implementing Countries

Mr Abdoul Aziz ASKIA, Permanent Secretary, Niger

Alt: **Mr Didier Vincent Kokou AGBEMADON**, Togo

Mr Florent Michel OKOKO, Chairman of the Executive Committee, Republic of Congo

Alt: **Mr Jeremy Mack DUMBA**, National Coordinator, Democratic Republic of Congo

Mr Gbehzohngar M FINDLEY, MSG Member, Chair, Board of Directors, Liberia Airport Authority, Liberia

Alt: **Mr Seth TERKPER**, Minister of Finance, Ghana

Mr Fernando Torres CASTILLO, National Coordinator, Peru

Alt: **Mr Alfredo PIRES**, Secretary of State for Natural Resources, Timor-Leste

Mr Shahmar MOVSUMOV, Executive Director, State Oil Fund, Azerbaijan

Alt: **Mr Bazarbay NURABAYEV**, Chairman, Committee of Geology and Subsoil Use, Ministry of Industry and New Technologies, Kazakhstan

Supporting Countries

Mr Mark PEARSON, Director General, External Relations, Science and Policy Integration, Natural Resources Canada, Canada

Alt: **Ms Mary WARLICK**, Principal Deputy Assistant Secretary of State, Bureau of Energy Resources, State Department, USA

Mr Nico VAN DIJCK, Advisor, Office of Economic Interests, Directorate-General for Bilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs, Belgium

Alt: **Ms Catarina HEDLUND**, Deputy Director at the Department for International Trade Policy, Ministry of Foreign Affairs, Sweden

Ms Marine de Carne DE TRÉCESSON, Ambassador, Corporate Social Responsibility, Ministry of Foreign Affairs, France

Alt: **Ms Kerstin FAEHRMANN**, Head of Division, Energy, Infrastructure, Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany

Civil Society Organisations

Mr Gubad IBADOGLU, Senior Researcher, Economic Research Center, Azerbaijan

Alt: **Ms Natalia YANTSEN**, Director, PA "Tax Standards Formation", member of the NSG Kazakhstan from dialogue platform of NGOs and NGO Coalition "Oil revenues - under the control of society", Kazakhstan

Ms Faith NWADISHI, Executive Director, Koyenum Immalah Foundation/National Coordinator Publish What You Pay, Nigeria

Mr Ali IDRISSE, Coordinateur National du ROTAB PCQVP, Niger

Alt: **Mr Jean Claude KATENDE**, Président National de l'ASADHO, Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme, coordinateur PCQVP, Democratic Republic of Congo

Mr Daniel KAUFMANN, President, Natural Resource Governance Institute (NRGI) – participating remotely

Alt: **Mr Fabby TUMIWA**, Executive Director, Institute for Essential Services Reform (IESR), Indonesia

Ms Marinke van RIET, International Director, Publish What You Pay (PWYP)

Alt: **Mr Matthew BLISS**, Director Extractives, Cordaid, Netherlands

Companies including Investors

Mr Jean-François LASSALLE, Directeur des Affaires publiques de Total France

Alt: **Ms Carine Smith IHENACHO**, Vice President Legal, Statoil

Mr Stuart BROOKS, Manager, International Relations, Chevron

Alt: **Mr Guillermo GARCIA**, Head of Revenue Transparency, ExxonMobil

Mr Jim MILLER, Vice President, Environmental Affairs, Freeport-McMoRan, Copper & Gold

Alt: **Mr Ian WOOD**, VP Sustainable Development, BHP Billiton

Ms Laurel GREEN, Chief Adviser Policy, External Affairs, Rio Tinto

Alt: **Mr Alan KNIGHT**, Arcelor Mittal

Mr Alan McLEAN, Executive Vice President, Tax and Corporate Structure, Royal Dutch Shell

Alt: **Mr Dominic EMERY**, Vice-President, Long-Term Planning, BP

Mr David DIAMOND, EITI Board member representing 90 institutional investors worldwide

Alt: **Mr Manuel ADAMINI**, Special Advisor Responsible Investment, ACTIAM, Netherlands

Board Secretary

Mr Jonas MOBERG, Head of EITI Secretariat, Oslo

Observers

Ms Zainab AHMED, Federal Minister of State Ministry of Budget and National Planning, Nigeria

Mr Jonathan ATKINSON, Extractives Adviser, Governance & Extractives Team, Department for International Development (DFID), UK

Ms Hege ARALDSEN, Ambassador, Embassy of Norway, Chile

Mr Luke BALLENY, EITI Co-ordinator, President's Office, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

Mr Uwe BECKMEYER, Parliamentary State Secretary, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

Ms Diana CORBIN, Senior Operations Officer (Donor Relations), Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

Ms Veronique DELI, Asesora Especial de la Subsecretaria de Hidrocarburos, Mexico

- Mr Paulo DE SA**, Practice Manager, Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA
- Ms Mia KJEMS DRAEGERT**, Head Of Section, Development Policy And Global Cooperation, Ministry of – Foreign Affairs, Denmark
- Ms Sonja EISENBERG**, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy and MSG member, Germany
- Mr Alejandra ESCOBAR**, Public and Government Affairs Advisor ExxonMobil, Colombia
- Mr Farid FARZALIYEV**, National Coordinator, EITI Azerbaijan
- Ms Laura GAVINELLI**, Ministry of Economic Development, Italy
- Mr Dylan GÉLARD**, Policy officer, Extractive Industries Transparency, Ministry of Foreign Affairs and International Development, France
- Mr Evert EVERTS**, EITI Coordinator, Netherlands
- Mr Andrew GOWERS**, Global Head of Corporate Affairs, Trafigura
- Mr John HARRINGTON**, Upstream Issues Manager, Exxon Mobil Corporation
- Ms Helga HELLAND**, Ministry of Foreign Affairs, Norway
- Ms Ingvild Onstad HELLE**, Programme Advisor, Publish What You Pay (PWYP), Norway
- Mr Idar INSTEFJORD**, Deputy Head, Embassy of Norway, Chile
- Ms Hidemi ISHIKURA**, Official of the Ministry of Foreign Affairs, Japan
- Mr Michael JARVIS**, Global Lead, Extractives Governance, World Bank, USA
- Mr Jurriaan J. JONGSMA**, Legal Counsel, Shell, Netherlands
- Mr Eric JOYCE**, Chair, Extractive Industries Civil Society (EICS), an NGO on the UK EITI MSG, UK
- Ms Andrea JÜNEMANN**, Head of Unit, International Extractive Policies, Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany
- Ms Suneeta KAIMAL**, Chief Operating Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI)
- Mr Konah D KARMO**, Head, EITI Liberia
- Mr Matsubayashi KENICHIRO**, Director for the Economic Security Division, Ministry of Foreign Affairs, Japan
- Ms Asmara KLEIN**, EITI Programme Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), UK
- Mr Ole Fjordgaard KJAER**, Ministry of Industry and Mineral Resources, Greenland
- Ms Lena LINK**, Adviser – Global Programme “Extractives for Development, GIZ
- Ms Karina A. LITVACK**, Director, ENI S.p.A
- Ms Julie MCCARTHY**, Director, Fiscal Governance Program, Open Society Foundations, USA

Mr Evan McGLAUGHLIN, Energy Analyst, Miracle Systems Contractor, Department of State, USA

Ms Lourdes MELGAR, Subsecretaria de Hidrocarburos, Mexico

Ms Ekaterina MIKHAYLOVA, Lead Strategy Officer, Energy & Extractives Global Practice, World Bank, USA

Ms Maria Inmaculada MONTERO-LUQUE, Policy Officer, European Commission, Belgium

Ms Edda MUELLER, Chair of Transparency International German Chapter & MSH Member of D-EITI, Germany

Mr Peter MULLINS, Deputy Division Chief, Tax Policy, Fiscal Affairs Department, international Monetary Fund (IMF)

Mr Paul MUSSENDEN, Deputy Assistant Secretary, Natural Resources Revenue Management Policy, Management and Budget, Department of the Interior, USA

Mr David NOBLES, Economic Officer, Bureau of Energy Resources, Department of State, USA

Mr Ramon OLIVAS, Director General de Proyectos Estrategicos de la Subsecretaría de Hidrocarburos

Mr Orji O. ORJI, Acting Executive Secretary, EITI Nigeria

Mr Oleksiy ORLOVSKY, Programme Initiative Director, International Renaissance Foundation, Ukraine

Ms Rachel OWENS, Senior Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Ms Sharon PEAKE, Director, Natural Resources and Governance Division, Economic Development Bureau (MED), Global Issues and Development Branch (MFM), Global Affairs Canada

Mr Omer VAN RENTERGHEM, Theme expert Land, water and ecosystems, Inclusive Green Growth Department, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands

Mr Andrew SCHLOEFFEL, Senior Mining Specialist, Energy and Extractives, World Bank, USA

Ms Margaret SUTHERLAND, Assistant Director, UK EITI Implementation, BIS, UK

Mr Simon TAYLOR, Founder, Global Witness

Ms Mona THOWSEN, Head of Publish What You Pay (PWYP) Norway

Mr Colin TINTO, Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Ms Maria Isabel ULLOA, Deputy Minister of Mines of Colombia

Mr Mathias WACHTER, Head of Unit, Federation of German Industries & MSG Member of D-EITI, Germany

Ms Erica WESTENBERG, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

Ms Miriam WINTER, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

Ms Johanna WYSLUCH, Project Manager, EITI, Germany

Ms Monica ZIDONYTE, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), Norway

Annexe B Résumé des décisions du Conseil d'administration

Décision du Conseil d'administration concernant la République dominicaine

Le Conseil d'administration de l'ITIE a admis la République dominicaine en tant que pays candidat à l'ITIE le 23 février 2016. Conformément à la Norme ITIE, la République dominicaine doit publier son premier rapport ITIE dans un délai de 18 mois à compter de la date à laquelle le pays a été admis comme pays candidat à l'ITIE, c.-à-d. d'ici le 23 août 2017. La République dominicaine doit publier un rapport annuel d'activité pour l'année 2015 d'ici le 1^{er} juillet 2016. La Validation commencera dans les deux ans et demi suivant la date d'accession au statut de pays candidat (d'ici le 23 août 2018).

Décision du Conseil d'administration concernant l'Allemagne

Le Conseil d'administration de l'ITIE a admis l'Allemagne en tant que pays candidat à l'ITIE le 23 février 2016. Conformément à la Norme ITIE, l'Allemagne doit publier son premier rapport ITIE dans un délai de 18 mois à compter de la date à laquelle le pays a été admis comme pays candidat à l'ITIE, c.-à-d. d'ici le 23 août 2017. L'Allemagne doit publier un rapport annuel d'activité pour l'année 2015 d'ici le 1^{er} juillet 2016. La Validation commencera dans les deux ans et demi suivant la date d'accession au statut de pays candidat (d'ici le 23 août 2018).

Décision du Conseil d'administration concernant Sao Tomé-et-Principe

Le Conseil d'administration de l'ITIE accepte la requête du Comité national de l'ITIE de Sao Tomé-et-Principe portant sur la mise en œuvre adaptée eu égard au rapprochement des recettes et à la divulgation des informations contextuelles se rapportant à la Zone de développement conjoint du Nigéria et de Sao Tomé-et-Principe. La requête a été acceptée en ce qui concerne les rapports ITIE 2015 et 2016. Conformément à cette requête, le Conseil d'administration de l'ITIE s'attend à ce que le Comité national et le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe poursuivent leurs efforts visant à garantir la pleine divulgation des informations requises par la Norme ITIE de la part de l'Autorité de développement conjoint et des entreprises qui opèrent au sein de la Zone de développement conjoint.

La Norme ITIE permet une mise en œuvre adaptée lorsqu'un pays « est confronté à des circonstances exceptionnelles justifiant une déviation des Exigences de mise en œuvre » (Exigence n° 1.5). En prenant cette décision, le Conseil d'administration de l'ITIE reconnaît la crainte de Sao Tomé-et-Principe selon laquelle le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe et le Comité national ne disposent pas de l'autorité légale pour contraindre l'Autorité de développement conjoint ou les entreprises actives au sein de la Zone de développement conjoint qui sont basées dans un autre pays à participer au processus ITIE.

Conformément à la requête de mise en œuvre adaptée, le Conseil d'administration exige que le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe et le Comité national poursuivent leurs efforts pour faire participer au processus de déclaration de l'ITIE l'Autorité de développement conjoint et les entreprises qui effectuent des paiements significatifs à l'Autorité de développement conjoint, et cherche à garantir la pleine divulgation des recettes ainsi que des données contextuelles en conformité avec la Norme ITIE. Lorsque ces entités n'ont pas fourni d'informations circonstanciées, le Comité national devrait inclure des liens vers d'autres sources d'informations accessibles au public. Les efforts du Comité national pour impliquer l'Autorité de développement conjoint et les entreprises qui opèrent dans la Zone de développement conjoint devraient faire l'objet d'une évaluation dans le cadre de la Validation.

Les entreprises actives dans la Zone de développement conjoint qui sont immatriculées à Sao Tomé-et-Principe ne sont pas incluses dans le périmètre de la mise en œuvre adaptée et le Comité national doit veiller à ce qu'elles se conforment pleinement aux Exigences ITIE. La divulgation complète et unilatérale des recettes que perçoit le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe de la part de l'Autorité de développement conjoint continue également d'être une exigence, tout comme la communication des autres informations

se rapportant à la Zone de développement conjoint susceptibles d'être obtenues d'une entité publique de Sao Tomé-et-Principe conformément à la Norme ITIE.

En outre, le Conseil d'administration exige que le Comité national prenne des mesures pour veiller à ce que les rapports ITIE incluent une évaluation de l'exhaustivité des informations, en particulier eu égard aux informations sur la Zone de développement conjoint. Conformément à l'Exigence n° 5.3 (d), les rapports devraient identifier « tous les écarts et faiblesses dans les déclarations (...) et une estimation de la probabilité que ces manquements aient eu un impact significatif sur l'exhaustivité du rapport ». Le Conseil d'administration recommande également que le Comité national prenne des mesures pour renforcer la collaboration avec l'ITIE Nigéria par le biais du sous-comité de l'ITIE Nigéria-Sao Tomé-et-Principe pour parvenir à une solution durable en vue de garantir la transparence de la Zone de développement conjoint.